

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 726

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police

AUPRÈS DE MON ARBRE.

Objet : collecter, traiter, gérer et valoriser des biodéchets ainsi que des déchets de manière plus large. A ces fins elle peut : collecter des biodéchets ainsi que du broyat ; créer de la matière première, du matériel ou du mobilier (tel que bac à compost) par la collecte, la réparation, le détournement d'usage, le réemploi, la réutilisation et le recyclage de déchets, en respect des règles en vigueur dans le domaine ; valoriser les produits et connaissances de ses activités par la mise en place, ou la promotion, d'activité tierce les utilisant ou les réutilisant (tel que l'agriculture urbaine), avec des tiers ou non ; mener toute étude dont elle pourrait être saisie, ou dont elle se saisirait, et établir toute documentation nécessaire à son activité ; publier, éditer et diffuser bulletins, flyers, brochures et publications entrants dans son objet, ou en lien avec ses moyens d'action, sur support papier ou numérique ; développer des activités de l'association via les outils web : la réalisation de sites Internet, la gestion de l'image sur les réseaux sociaux et les forums spécialisés, la gestion de l'image de l'association sur Internet ; développer, promouvoir et diffuser par tout moyen des projets, ou des événements de toute nature, gratuits ou payants, en lien avec son objet, en France et à l'étranger (manifestations culturelles publiques et privées, colloques, salons, etc.), avec des tiers ou non ; proposer des actions de pédagogie et/ou de transmission des savoirs et de sensibilisation à son objet par l'organisation d'activités de formations, de stages, de cours, etc., auprès de tout public (établissements scolaires, associations, entreprises, personnes privées ou publiques) ; apporter information et formation de maîtres ou guides composteurs à ses membres ; employer du personnel pour toute tâche nécessaire à son activité, entrant dans son objet, ou en lien avec ses moyens d'action ; rechercher des financements tels que les subventions, comme soutien au développement de son activité ; développer des partenariats avec les acteurs, les associations, les producteurs et fournisseurs locaux, qu'ils fassent partie de l'économie circulaire ou non ; mettre à disposition, ou vendre, de manière permanente ou occasionnelle, toutes ressources, connaissances, produits ou services (documentation, livres, etc.) entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation ; participer à toute action permettant de réaliser, valoriser et soutenir son objet de quelque nature que ce soit, avec des tiers ou non

Siège social : 24, rue Pierre Larousse, 75014 Paris.

Date de la déclaration : 13 mai 2021.